

TRAIT D'UNION

#17
Mars 2016
la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



EDITO

*Patrick DEPYL,
Maire de
La Wantzenau*

Chères
Wantzenauviennes et
chers Wantzenauviens,

Souvent, une partie de l'opposition pose de bonnes questions mais sans jamais apporter de réponses, tout en donnant des chiffres pour faire peur. C'est de bonne guerre, quoique... Mais, concernant le renforcement de l'attractivité de notre village, le problème est cette fois très mal posé. Vous le comprendrez aisément. Il ne s'agit pas de rechercher à tout prix une augmentation de la population, mais d'apporter des réponses à des contraintes fortes imposées en matière de mixité sociale.

Vouloir rester à 1% de logements aidés alors que la loi impose 25%, c'est de la démagogie. Il nous faut, je le répète, construire des logements sous peine que ces logements soient construits sans que nous ayons collectivement notre mot à dire. Mais, avoir une politique maîtrisée de l'habitat et ne pas se soucier des personnes qui vont y habiter, ne pas imaginer la scolarisation des enfants, ne pas apporter des solutions en terme de pratiques culturelles et d'équipements sportifs, c'est à nouveau faire preuve d'un immobilisme qui nous a conduit par le passé à une impasse. C'est par ailleurs faire preuve d'une méconnaissance de la demande des habitants de notre village qui souhaitent se loger dans de meilleures conditions. Ils seront notre priorité lors des attributions de logements. En deux ans, notre village a perdu près de 200 âmes. Il est temps de redonner les conditions favorables à un accroissement maîtrisé et progressif sans dénaturer notre cadre de vie.

Nous nous y employons chaque jour avec courage et détermination, parce qu'il n'y a pas une autre politique possible.



SOMMAIRE

- p.2 | SÉCURITÉ ET CAMÉRAS DE SURVEILLANCE
- p.3 | RÈGLEMENT ET TARIFS DU FIL D'EAU
WANTZ EN FÊTE ET EN MUSIQUE
ELSÄSSER OWE
- p.4 | URBANISME ET CLÔTURES : RAPPEL
« JOUONS ENSEMBLE » AVEC L'AGES
- p.5 | CONSTRUCTION DE NOUVEAUX
ÉQUIPEMENTS AU STADE
- p.6 | KATANE GAMING CLUB LA WANTZENAU
7^{ÈME} ÉDITION DU LOTO BINGO
- p.7 | EN BREF
À L'ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE
- p.8 | EN IMAGES
PAROLE À L'OPPOSITION

AGENDA

Mars

- 2/04 | CONCERT DE PRINTEMPS
A 17h30 - Le Fil d'Eau
- 5/04 | CONSEIL DES AÎNÉS
A 14h - Salle du Conseil
- 6/04 | HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS
A 10h et 16h - Bibliothèque
- 8/04 | ELSÄSSER OWE
A 19h30 - Le Fil d'Eau
- 22-23/04 | THÉÂTRE LA TROUPEBADOUR
A 20h30 - Foyer Socio-Culturel
- 23/04 | SPECTACLE ANDRÉE KUPP
A 16h - Le Fil d'Eau
- 27/04 | CONSEIL MUNICIPAL
A 20h - Salle du Conseil
- 29/04 | SPECTACLE COCK ROBIN
A 20h30 - Le Fil d'Eau
- 29-30/04 | THÉÂTRE LA TROUPEBADOUR
A 20h30 - Foyer Socio-Culturel

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF :
Patrick Depyl, Maire

COORDINATION DES TEXTES, CRÉATION MAQUETTE ET
MISE EN PAGE :

Elsa Christmann-Halon

CRÉDITS PHOTOS :

Services de la Mairie, associations, école du Centre

COUVERTURE :

*Projet et esquisse du futur Club-House, Cabinet
REY-LUCQUET*

IMPRESSION :

Imprimerie Parmentier - La Wantzenau

DÉPÔT LÉGAL :

Mars 2016

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59.22.50

Courriel : info@la-wantzenau.fr

Site Internet : www.la-wantzenau.fr

Site Internet du Canal Local : www.wantztv.fr

UNE HISTOIRE D'OPPORTUNITÉS

On peut être pour ou contre la présence de caméras dans les villes. Certains pensent que cela peut renforcer la sécurité, d'autres qu'il s'agit d'une atteinte aux libertés individuelles.



Première caméra, provisoire, à l'entrée du Domaine du Golf

A première vue, ce débat n'était pas une priorité pour notre village et ne figurait pas parmi les engagements de l'équipe municipale.

Mais, la recrudescence des incivilités et des vols, associée à l'état d'urgence décrété dans notre pays, ont conduit à voir cette opportunité avec un œil nouveau.

L'Eurométropole de Strasbourg a installé des caméras dans quelques communes et nous n'en étions pas pourvus. Ce déploiement s'effectue sous l'autorité d'une Commission d'Éthique qui juge de l'opportunité, de l'utilité de la mise en place de ce dispositif et du respect des droits individuels.

La Gendarmerie de La Wantzenau a fait valoir le fait que son travail serait grandement facilité avec des caméras placées à des endroits stratégiques de notre village.

Enfin, l'installation et l'entretien de ces caméras sont pris en charge par l'Eurométropole de Strasbourg.

Compte tenu des finances de cette dernière et des caractéristiques de notre village, qui connaît une baisse de son taux de délinquance en 2015, rien ne garantissait que la demande de quatre caméras soit acceptée.

Il n'en fut rien et la Commission d'Éthique, après examen des endroits projetés et un débat en présence de la Gendarmerie et de moi-même, a décidé d'octroyer les quatre caméras.

Quels sont les quatre emplacements choisis ?

Deux d'entre eux étaient prioritaires et stratégiques pour la Gendarmerie :

- la sortie sud du village, au niveau de l'allée conduisant au club de pétanque et à la réserve d'animaux ;
- l'entrée et la sortie du Domaine du Golf.

Deux autres emplacements ont été choisis en raison de leur usage et de la fréquentation accrue à certaines périodes de la journée :

- le Fil d'Eau ;
- les abords de l'Espace Jean-Claude Klein.

Il convient de préciser que ces caméras seront installées prochainement. Une première, provisoire, l'a été à l'entrée du Domaine du Golf en raison de vols à répétition ces dernières semaines.

L'ensemble de ces informations recueillies seront consultables sur une durée inférieure à 96h par les gendarmes pour les besoins d'enquêtes. L'ensemble des fenêtres des habitations des riverains est « flouté » pour respecter la vie privée.

Nous allons organiser dans les prochaines semaines (après l'installation définitive), si la demande se fait sentir, une visite du centre de surveillance de l'Eurométropole de Strasbourg pour permettre une compréhension du fonctionnement de ces caméras. Vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie pour en faire la demande.

*Patrick DEPYL,
Maire*

NOUVEAUX RÈGLEMENT ET TARIFS POUR LE FIL D'EAU

Dans le cadre de la nouvelle politique culturelle mise en place en 2016, il est apparu judicieux de modifier les tarifs ainsi que le règlement de fonctionnement de l'Espace Culturel et de loisirs Le Fil d'Eau.

La nouvelle tarification

Elle a pour but de permettre une meilleure accessibilité des tarifs de location aux particuliers de La Wantzenau, d'offrir la gratuité de la salle, une fois par an, aux associations locales (hors période de mai à septembre), mais aussi de permettre la location de la structure aux publics extérieurs à la commune, afin d'optimiser au maximum la location. Ce changement tarifaire entraîne également un changement dans le règlement de fonctionnement.

Le règlement de fonctionnement

Les principales modifications de ce règlement reposent sur :

- l'ouverture de la location à tout particulier et entreprise et non plus aux seuls habitants de La Wantzenau ;
- le fait que les locations de fin de semaine, entre le 1^{er} mai au 30 septembre, sont prioritairement réservées aux mariages et accordées pour d'autres événements ou manifestations, selon les disponibilités.

Anne-Sophie RAUSCHER



L'Espace Culturel et de loisirs Le Fil d'Eau accueille de nombreuses manifestations en diverses configurations.

Retrouvez le règlement complet et l'ensemble des tarifs, dans la rubrique « Culture, sports et loisirs » sur notre site Internet : www.la-wantzenau.fr

Description	Tarif hors habitants de La Wantzenau	Tarif habitants de La Wantzenau
Particuliers		
Location particulier et associations, non wantzenauiennes, à la journée en semaine	600€	400€
Location particulier le week-end Samedi matin 8h au lundi matin 8h	900€	650€
½ journée supplémentaire	300€	150€
1 journée supplémentaire	600€	300€
Associations		
Tarif associations de La Wantzenau pour la journée	Gratuit une fois par an puis 300 € par location suivante (hors samedi de mai à septembre) Gratuit lorsque les bénéfices sont entièrement reversés à une association humanitaire ou caritative.	
Entreprises		
Tarif entreprises pour la journée	1 300€	900€
Tarif entreprises pour le week-end	1 700€	1 200€
½ journée supplémentaire	450€	250€
Journée supplémentaire	700€	500€
Divers		
Location de la cuisine avec fourniture d'énergie	150€	100€
Forfait de location de la vaisselle (comprenant assiettes, verre à eau, verre à vin, coupe à champagne, couverts)	1€/ personne	1€/ personne
Location de la tireuse à bière	50€	50€
Forfait Nettoyage (toilettes, cuisine, bar, salle, terrasse)	160€	160€
Possibilité de louer la sono intégrée avec la régie son, lumières et vidéo avec mise à disposition obligatoire d'un régisseur technicien (tarif à la demande)	Sur devis ou sur présentation habilitation technique de l'entreprise intervenante en régie.	

URBANISME ET CLÔTURES : RAPPEL DES RÈGLES

A l'aube du passage au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), il est bon de rappeler les règles qui s'appliquent aux clôtures et plantations sur limites dans notre commune.

Les clôtures sont facultatives mais la limite entre le domaine public et le domaine privé doit être matérialisée au moins par un décrochement dans le nu du sol.

Quelle que soit la nature des clôtures éventuelles séparant le domaine privé du domaine public, celles-ci ne doivent pas dépasser 1,20 mètres à compter du niveau moyen du domaine public limitrophe.

La hauteur maximale des clôtures sur les limites séparatives est de 1,50 mètres, elles peuvent être constituées soit par des haies vives, grilles, grillages, soit par tout autre dispositif à clairevoie, comportant ou non un mur bahut, dont la hauteur ne saurait dépasser 0,40 mètres.

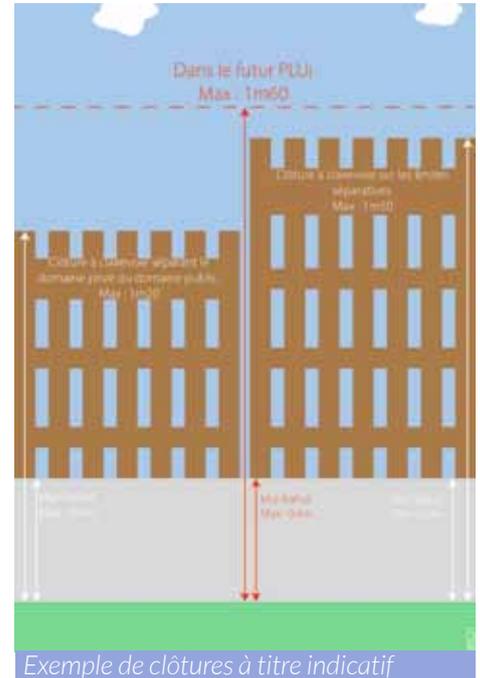
Dans le futur plan local d'urbanisme intercommunal, la hauteur des clôtures

en limite séparative et sur domaine public passera dans la majorité des zones à 1,60 mètres.

La réalisation d'une clôture est soumise au dépôt en mairie d'une déclaration préalable avant d'effectuer les travaux.

Des hauteurs de clôtures supérieures à ce que nous venons d'évoquer ne sont pas autorisées afin de préserver l'esprit d'ouverture sur les autres et l'aménagement paysager d'ensemble de notre commune.

Seules les haies placées en limite peuvent aller jusqu'à deux mètres et doivent être régulièrement taillées afin qu'elles ne débordent ni sur le voisinage ni sur le domaine public.



Cyril REB

ENFANCE : SEMAINE DU 25 AU 29 AVRIL 2016

«Le Jeu parlons-en et Jouons Ensemble ». Cette année, les acteurs des structures d'accueil de La Wantzenau gérées par l'AGES, se mobilisent autour du JEU.

Après la semaine de la Bienveillance en mars 2015, les accueils périscolaires « l'Arc en Ciel » et « l'III au Soleil », la Maison de l'Enfant et la Micro-crèche du Woerthel se sont rassemblés autour d'un projet commun intitulé « JOUONS ENSEMBLE ».

Mercredi 27 avril
« Créer c'est jouer et jouer c'est créer » à la Micro-crèche du Woerthel

Judi 28 avril
« Jouer tout au long de la vie » à la Maison de l'Enfant

Vendredi 29 avril
« Jouons en famille » à l'Arc en Ciel

Venez nombreux, parents, professionnels, ainsi que toute personne intéressée... à vous de JOUER.

Les équipes

Chaque soir de la semaine du 25 au 29 avril 2016 une autre structure vous ouvre ses portes. Ce sera l'occasion de participer à des animations en lien avec les projets menés durant l'année.

Lundi 25 avril
Nous vous invitons à une Conférence-débat ouverte à tous : « Jeu, tu, nous, ils... Jouer pour grandir et pour le plaisir » à 20h à l'Espace Jean-Claude Klein, qui sera animée par Monique Beaulieu éducatrice de jeunes enfants et formatrice à l'Orée. L'entrée est libre et aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Les autres soirs, chaque structure vous accueillent de 16h30 à 18h30 pour vous présenter un autre aspect du jeu.

Mardi 26 avril
« Le jeu accessible à tous » à l'III au Soleil

JOUONS ENSEMBLE !

Que vous soyez parent, enfant, professionnel ou tout simplement curieux, venez participer à la **Semaine autour du Jeu, du 25 au 29 avril 2016**

Chaque soir une autre structure vous accueille. Venez nombreux !

<p>Mardi 26 avril 16h30-18h30</p> <p>LE JEU ACCESSIBLE A TOUS</p> <p>Exposition et représentation théâtrale suivies d'un café pédagogique</p> <p>Lieu : Périscolaire III au Soleil (*)</p>	<p>Mercredi 27 avril 16h30-18h30</p> <p>LE JEU CREATION FABRICATION</p> <p>Ateliers de fabrication de jeux parents/enfants avec du matériel de récupération</p> <p>Lieu : Micro-crèche (*)</p>	<p>Judi 28 avril 16h30-18h30</p> <p>JOUER TOUT AU LONG DE LA VIE</p> <p>Ateliers-jeux parents/enfants exposition et animations</p> <p>Lieu : Maison de l'enfant (*)</p>	<p>Vendredi 29 avril 16h30-18h30</p> <p>JOUER EN FAMILLE</p> <p>Ateliers-jeux parents/enfants construction de jeux en famille</p> <p>Lieu : Périscolaire Arc en Ciel (*)</p>
---	---	--	---

(*) Espace JCK : rue des Prés
Micro-crèche : 17 rue de Périgueux
Maison de l'enfant et accueil Périscolaire
l'Arc en Ciel : 4a rue des jardins
Périscolaire III au Soleil : 4a rue Albert Zimmer

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS AU STADE

La Wantzenau dispose sur son territoire d'une offre étoffée d'équipements sportifs, mais force est de constater que certains d'entre eux accusent le poids des années et que leur rénovation s'impose.

C'est le cas plus particulièrement de notre stade municipal. Sur ce secteur de l'Espace Jean-Claude Klein, a été aménagé en 1968 un club-house en module préfabriqué, puis ont été construits, en 1976, des vestiaires du stade. Ces structures, aujourd'hui délabrées, ne répondent plus aux normes en vigueur, ni aux réels besoins des clubs et des utilisateurs, tant en termes de sécurité et de confort, que d'usage et de fonctionnement.

La municipalité a donc décidé la reconstruction à neuf de ces équipements sur le même terrain, en les déplaçant néanmoins en face de la bande bâtie actuelle.

A partir d'un programme établi en concertation avec les clubs concernés, un concours d'architecte a été lancé. Près de 49 candidats ont manifesté leur intérêt pour l'opération. Le jury, composé de professionnels, d'élus et des deux présidents de clubs, a finalement retenu trois cabinets d'architecture aux compétences reconnues. Chacun d'entre eux a ensuite remis un dossier présentant l'esquisse du futur bâtiment dans son environnement proche ainsi que les plans correspondants. Une nouvelle réunion du jury a permis l'examen et la critique de chacun des projets présentés anonymement. Au final, c'est le cabinet REY-LUCQUET de Strasbourg qui a été retenu et proposé au vote du Conseil Municipal.

L'opération, évaluée à 1 850 000 euros HT, comprend par conséquent la construction en rez-de-chaussée de vestiaires (820 m²) composés de locaux arbitres, de locaux joueurs et locaux divers (infirmerie, rangements). A l'étage, on retrouve un club-house destiné aux clubs de football et d'athlétisme, comprenant des locaux communs mais aussi des espaces propres à chaque association (380 m²). L'enveloppe inclut également la création de locaux techniques, de sanitaires extérieurs, d'un espace de vente des billets et d'une buvette extérieure qui sera mise à disposition de nos associations pour diverses manifestations sportives et culturelles en lien avec la place de l'Espace Jean-Claude Klein. En fin de chantier, il est prévu la déconstruction des vestiaires et du club-house existants ainsi que l'aménagement des circulations autour des nouveaux équipements et à proximité directe du stade.



Projet et esquisse du futur club-house et des vestiaires du stade.

L'attrait du projet se situe au niveau de la grande terrasse couverte à l'étage qui offrira une bonne visibilité vers le terrain d'honneur, mais aussi vers le terrain synthétique. Des gradins seront également proposés dans le prolongement de la terrasse. Le bâtiment séduit par son identité forte et par la qualité de ses façades, tant depuis le terrain que depuis la place de l'Espace Jean-Claude Klein. La fonctionnalité des espaces a aussi retenu l'attention des futurs usagers.

La phase études va à présent se poursuivre jusqu'au dépôt du permis de construire. Le planning prévisionnel situe le démarrage des travaux en octobre prochain pour une mise en service à l'été 2017.

Dans l'intervalle, seront lancés le chantier du terrain de football synthétique mais aussi la faisabilité du réaménagement complet de la piste d'athlétisme.

Christophe GEORG,
Adjoint au Maire en charge des travaux, de la voirie et de la circulation
et Olivia RIEDINGER,
Directrice Générale des Services

KATÄNE GAMING CLUB LA WANTZENAU

Répondant à une demande des Wantzenauviens, l'association KGCLW a proposé une animation « Jeux de société pour tous », enfants et adultes, à la bibliothèque lors des vacances de février.

Et quitte à tenter de transmettre aux autres Wantzenauviens le virus du jeu, autant le faire avec des jeux récents, attrayants, avec des règles simples et conviviales. La boutique Philibert, partenaire fidèle de l'association, a mis à disposition une partie des jeux.

Place aux standards, tels les incontournables « catane » et « dixit », aux nouveautés 2015 comme « loony quest », « splendor » ou aux jeux primés tel « takénoko ». Egalement des jeux familiaux : « zack & pack », « pique plume », « spalsh attack », « pyramide d'animaux », « clac-clac », « échelles et serpents » et « cap sur habanabi », qui ont séduit grands et petits. Pour les jeux de cartes « bataflash », « piou-piou » et « dooble ». Beaucoup d'autres sont restés dans leurs boîtes faute de temps mais pas d'envie... et si la liste ne vous dit rien, nous vous donnons rendez-vous aux prochaines vacances.



La salle d'animation de la bibliothèque était comble lors de cette première après-midi jeux de société.

Le Katäne Gaming Club La Wantzenau organise un tournoi Catane annuel et participe aux NAP.

7^{ÈME} ÉDITION DU LOTO BINGO

Le loto, organisé pour la 7^{ème} édition par le Lion's Club de La Wantzenau, le 20 février dernier dans la salle du Fil d'Eau, a fait salle comble. Nous remercions le Maire de nous avoir rendu visite lors de cette soirée.

Tous les bénéfices de cette soirée seront dédiés à deux actions :

- la 1^{ère} servira à la rénovation de 14 bancs situés dans l'enceinte du parc des « Petites sœurs des pauvres » à Koenigshoffen. Ils seront, après rénovation complète, réinstallés au début du printemps.

- la 2^{ème} servira à refaire la décoration de trois salles de réveil pour la petite enfance au NHC (Nouvel Hôpital Civil). Ces travaux seront réalisés en septembre prochain. La demande émanait de deux infirmières originaires de La Wantzenau.

Le Lion's Club, qui a fêté son 10^{ème} anniversaire en 2015, a déjà à son actif une multitude d'actions, telles que l'achat de chien guide, divers gros travaux et une aide financière à l'association « Semeurs d'étoiles », menée par Denis LEDOGARD de l'hôpital d'HautePierre.

D'importants travaux ont déjà été réalisés par les membres chez les « Petites sœurs des pauvres », pour la réhabilitation d'un accès à la chapelle ainsi que pour la réparation de leur cloche.



Pour les Lion's, la devise est de « servir » et notre ambition est d'aider des gens dans le besoin !

Pour les personnes qui seraient intéressées et qui aimeraient nous rejoindre, je vous rappelle que le siège de notre club se trouve au restaurant « le

Pont de l'III » et que nous nous y réunissons le 1^{er} et le 3^{ème} mardi du mois.

Pour tous renseignements, vous pouvez me joindre au 06.84.75.28.43

Le Président
Jacky LECOMTE

À L'ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE

Carnaval 2016 à l'école maternelle du Centre



Sortie au Vaisseau pour les deux classes bilingues de la Maternelle du Centre, le 22 janvier 2016.

Une rencontre franco-allemande avec de nombreuses activités proposées :
Création libre avec de grands jeux de construction. *Wir bauen was wir wollen !* (1)
Das Puppentheater, théâtre de marionnettes. (2)
Wir machen eine riesige Karte mit Stempeln. Nous réalisons une grande carte collective avec des tampons.
Découverte des sons. *Klänge zum hören, sehen und anfassen !* (3)



1



2



3

EN BREF

► Enquête publique pour le Plan Local d'Urbanisme de l'Eurométropole

L'enquête publique sur le PLUi se déroulera du **4 avril au 20 mai 2016**. Les commissaires enquêteurs du PLUi viendront en mairie pour une permanence le **mercredi 27 avril 2016, de 15h à 18h**.

► Travaux sur le giratoire rue des Héros/rue du G^{al} de Gaulle

Dans le cadre des travaux pour la réfection des rampants et des bordures centre giratoire, rue des héros/rue du G^{al} de Gaulle (RD223), une déviation sera mise en place du 4 au 8 avril.

Pour minimiser l'impact sur la circulation à proximité des écoles, ces travaux auront lieu durant les congés scolaires.

► Conseil des Aînés

Le prochain Conseil des Aînés aura lieu le 5 avril à 14h, en salle du Conseil de la mairie.

M. Jean Michel LAZOU, membre du Conseil d'Administration de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement (ANPCEN), sera présent pour expliquer les buts de ce groupe dans laquelle Holtzheim et Mundolsheim, villes de l'Eurométropole, ont été labellisées « Villes et Villages Etoilés » avec une douzaine d'autres communes alsaciennes de quelque centaines à 35 000 habitants, et près de 600 communes en France. Fin de l'année dernière Strasbourg s'est inscrite dans cette démarche.

► Tremplin Wantz en Fête et en Musique

Vous êtes un groupe amateur, chanteur, musicien ? Venez poser votre candidature pour le tremplin de Wantz en Fête et en Musique !

Vous avez jusqu'au 15 avril 2016 pour nous faire parvenir une vidéo de votre prestation par mail à l'adresse suivante : culture@la-wantzenau.fr

Les trois meilleurs candidats se produiront au Fil d'Eau le samedi 18 juin à 20h et pourront chacun interpréter deux titres de leur choix.

DJ

Pour clôturer la soirée, la commune lance un appel à DJ amateur. Si cela vous intéresse, contactez le service culturel !

EN IMAGES

Les faits marquants en images



Légende :

1. Tracteur en bois réalisé par les agents communaux, situé sur le rond point à l'entrée nord du village (22/02/16)
2. Soirée Casino (26/02/16)
3. Salon du livre (28/02/16)

PAROLE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

> Notre Wantzenau

Aucun texte ne nous est parvenu

> Liste d'Entente Communale

Pour justifier les nouvelles politiques mises en œuvre (logement, équipements publics, culture ...) ainsi que les engagements financiers correspondants (près de 20 millions d'euros), le Maire met en avant l'absolue nécessité d'augmenter l'attractivité de notre commune et d'attirer de nouveaux habitants.

Avant tout, il convient de rappeler que notre village de 6 000 habitants, qui concilie proximité avec Strasbourg et grande qualité de vie, est déjà attractif, et ce depuis de nombreuses années.

S'il est vrai qu'il faut être attentif à maintenir un équilibre entre les générations, l'augmentation de la population ne doit pas être une fin en soi. Il est nécessaire d'en fixer le cadre :

- à quelle hauteur : 1000, 2000, 3000 habitants ?
- selon quelle répartition géographique ?
- pour qui : des jeunes couples, des familles, des seniors ?
- à quel prix : une densification urbaine, plus de collectifs et moins de maisons individuelles, la disparition progressive de tous les espaces libres si mal nommés « dents creuses », une intensification du trafic automobile, une dégradation de notre cadre de vie ?

Toutes ces questions méritent des réponses claires et connues de tous qui permettront de fonder une politique communale cohérente et partagée.

Il ne s'agit pas de prôner l'immobilisme mais de veiller à un développement maîtrisé de notre village avec le souci permanent de préserver son harmonie et son cadre de vie qui sont sans conteste les plus sûrs garants de son attractivité.

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL (Art. remis le 10/03/16)